

## DECLARATION D'EXISTENCE D'UN PLAN D'EAU

*En vue de la régularisation administrative au titre de l'article L.214-6 du code de l'environnement*

### **Informations sur le propriétaire**

**Joindre un justificatif de propriété**

<b>Personne Physique</b>	<b>Personne morale</b>
Nom, prénom : (ou raison sociale , indivision, ... ) :	Dénomination ou raison sociale :
	Nom, prénom et qualité du signataire :
Date de naissance :	Numéro SIRET :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
n° téléphone :	n° portable :
Adresse courriel :	

### **Localisation du plan d'eau**

**Joindre un plan de localisation (plan au 1/25 000, plan cadastral...)**

Commune (s) d'implantation du plan d'eau :
Lieu-dit : <span style="float: right;">Nom du plan d'eau :</span>
Références cadastrales : section(s) - n° parcelle(s) :

### **Dossier à compléter et à retourner à la :**

**Direction Départementale des Territoires**  
Service Eau Environnement Risques  
Cité administrative  
24016 PERIGUEUX CEDEX

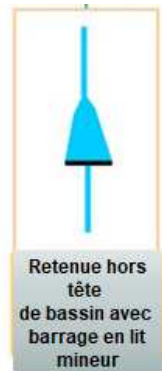
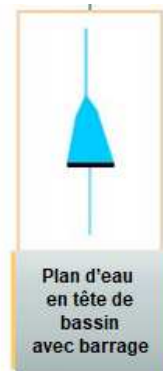
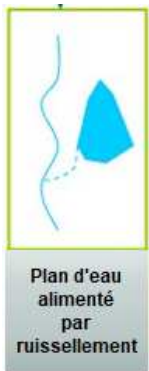
Les informations fournies par l'exploitant ou le propriétaire permettent à l'administration de reconnaître l'existence des ouvrages, installations, aménagements ou activités déclarés qui pourront alors en poursuivre l'exploitation et les activités qui y sont liées. Dans certains cas, le Préfet de la Dordogne pourra exiger la production des pièces complémentaires mentionnées aux articles R.214-6 ou R.214-32 du Code de l'Environnement.

De plus, s'il apparaissait que l'existence ou le fonctionnement du plan d'eau présente un risque d'atteinte à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, et plus particulièrement à la préservation du milieu aquatique et de la continuité écologique, le Préfet de la Dordogne pourra prescrire des mesures complémentaires par arrêté. Il en va de même de la satisfaction des exigences de sécurité publique.

## Préambule

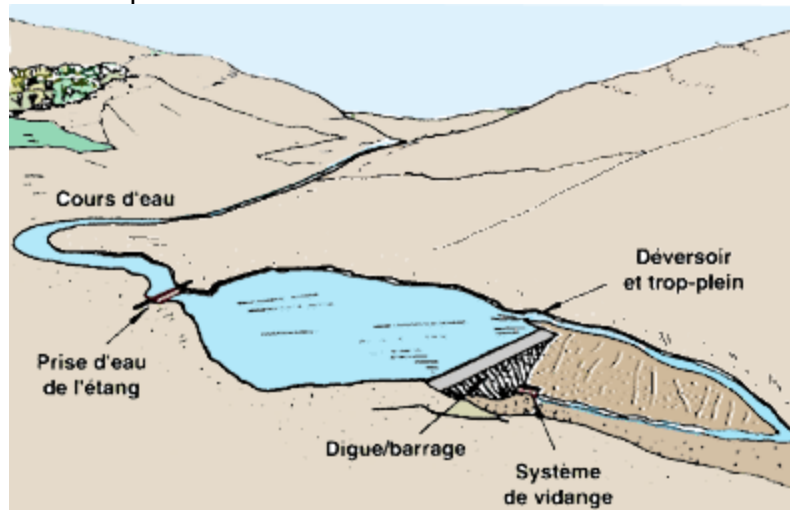
- **Alimentation :**

L'alimentation en eau d'un plan d'eau peut se faire de différentes façons :



- **Barrage :**

Un plan d'eau est souvent équipé d'un barrage pour retenir l'eau, qu'il soit en remblai, maçonné, en béton ou autre. Ces dimensions peuvent être modestes :



- **Aménagements divers**

Un plan d'eau peut être équipé de plusieurs aménagements pour améliorer sa facilité d'exploitation et réduire son impact sur le milieu récepteur en aval



## Informations sur le plan d'eau

**Joindre un justificatif d'antériorité** attestant de l'existence effective du plan d'eau avant le 29 mars 1993 (carte ancienne, attestation du notaire, relevé MSA, attestation du maire ou attestation sur l'honneur ...)

Date de création du plan d'eau :

Le cas échéant, n° « cascade », date de l'autorisation, du récépissé de déclaration ou du courrier de reconnaissance :

Nom des anciens propriétaires (si différent) :

Superficie du plan d'eau en m<sup>2</sup> :                                  Volume estimé en m<sup>3</sup> :

Usage du plan d'eau :     abreuvement des animaux             irrigation             pisciculture  
                                   agrément , loisirs                             défense incendie             aucun usage  
                                   autre (préciser) :

## Provenance de l'eau

Informations disponibles : <http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Eau-et-milieux-aquatiques/Cartographie-departementale-des-cours-d-eau2/Cartographie-departementale-des-cours-d-eau>

Un écoulement « même temporaire » présentant un lit marqué est a priori considéré comme un cours d'eau (ru, ruisseau, rigole...)

cours d'eau                                   nappe d'accompagnement d'un cours d'eau

Nom du cours d'eau :

Catégorie piscicole :             1<sup>ère</sup> catégorie     2<sup>ème</sup> catégorie     ne sait pas

Le plan d'eau est-il établi en barrage du cours d'eau :     [oui]     [non]

ou en dérivation du cours d'eau :     [oui]     [non]

• Réglage possible du débit dérivé :     [oui]     [non]

• Débit dérivé si connu (l/s) :

• Type de prise d'eau :

Barrage ou seuil     Canalisation     Canal à ciel ouvert

Description et dimensions de la prise d'eau :

\_\_\_\_\_ et / ou \_\_\_\_\_

pompage :     dans la nappe phréatique,     dans le cours d'eau,     autre

(décrire l'installation, préciser le lieu de pompage, le débit de la pompe)

\_\_\_\_\_ et / ou \_\_\_\_\_

sources internes (uniquement si celles-ci sont sur le fonds d'émergence au sens cadastral, c'est-à-dire sur la même parcelle)

\_\_\_\_\_ et / ou \_\_\_\_\_

ruissellement des eaux de pluie

\_\_\_\_\_ et / ou \_\_\_\_\_

autre alimentation du plan d'eau ( à préciser ) :

## Barrage et digue

Description du barrage ( type, matériaux utilisés ... ) :

Hauteur du barrage par rapport au terrain naturel ( **H** ) :

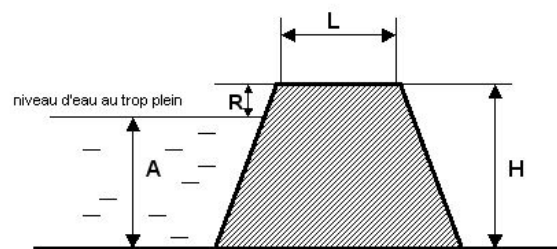
Hauteur de sécurité (revanche) ( **R** ) :

Largeur du barrage en crête ( **L** ) :

Profondeur maximale de l'eau ( **A** ) :

Longueur du barrage :

Végétation présente sur le barrage :



## Equipements de régulation

Trop plein description et dimensions :

Moine à paroi centrale description :

Autre (à préciser) :

Ces équipements sont ils en état de fonctionnement ?  [oui]  [non]

## Restitution du débit réservé d'un cours d'eau (L.214-18 du code de l'environnement)

Description du dispositif permettant de maintenir un débit minimum dans le cours d'eau :

Débit réservé (si connu) :

## Equipements de sécurité

Dispositif de déversoir de crue  [oui]  [non]

Dimensions (hauteur, largeur ou diamètre ...) et description :

## Ouvrages divers

Grilles à l'amont du plan d'eau  [oui]  [non] et à l'aval  [oui]  [non]

Dimensions des mailles des grilles :

Présence d'une pêcherie permanente  [oui]  [non]

Description de la pêcherie (dimensions, fonctionnement...) :

## Equipements de vidange

Système de vidange :

Vanne (description et dimensions) :

Moine ou équivalent

Pas d'équipement de vidange

Equipement de vidange non fonctionnel

Autre système de vidange (à préciser)

Maîtrise possible du débit de vidange : :  [oui]  [non]

Possibilité de vidanger tout le plan d'eau : :  [oui]  [non]

Date de la dernière vidange :

ou  ne sait pas ou  le plan d'eau n'a jamais été vidangé

Bassin de décantation :  [oui]  [non]

Description du bassin de décantation (dimensions, fonctionnement...) :

## Opérations de vidange

Joindre un ou des schémas de principe et tout autre document aidant à la compréhension de cette opération

### Informations générales

Personne responsable de la vidange

Période de la vidange

Gestion du poisson

Espèces présentes (poissons, crustacés...) :

Mesure de destruction des espèces indésirables :

Destination des carnassiers capturés sur les bassins de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole :

Destination du produit de la pêche :

### Etat initial

Le milieu récepteur :

Identification du cours d'eau récepteur :

Description du parcours des eaux de vidanges jusqu'au cours d'eau récepteur :

La zone de travail

Description des accès :

Description de la pêcherie :

Description et état de la zone de travail :

### Incidences prévisibles et dispositions mises en œuvres pour les éviter

Rejet des vases et matières en suspension :

Risque de réchauffement de l'eau du cours d'eau récepteur :

Impact de l'augmentation du débit du cours d'eau récepteur :

### ***Incidences prévisibles et dispositions mises en œuvres pour les éviter***

Dissémination de la faune et de la flore indésirable vers le cours d'eau :

Garantie du maintien du débit réservé durant le remplissage du plan d'eau :

Autre

### ***Incidences prévisibles sur les sites Natura 2000***

Informations disponibles : <http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Gestion-des-espaces-naturels-et-des-especes-Chasse-et-Peche/Natura-2000/Natura-2000-en-Dordogne/Qui-s-occupe-des-sites-geres-par-le-departement-de-la-Dorodgne>

***Le cas échéant, il est conseillé de contacter l'animateur Natura 2000 du site***

Existe-t-il un site NATURA 2000, impacté par la vidange :

[oui]  [non]

Références du site :

Objectifs de conservation du site :

Évaluation des incidences :

### ***Mesures de réduction et / ou compensatoires (le cas échéant)***

### Rubriques de la nomenclature où sont rangés les ouvrages

- |  |  |
|--|--|
| 3.2.3.0 Plan d'eau :                         | <input type="checkbox"/> Surface entre 1000 m <sup>2</sup> et 3 ha   |
|  | <input type="checkbox"/> Surface > à 3ha   |
| 3.2.5.0 Barrage de retenue de classe A, B, C | <input type="checkbox"/> Hauteur > à 5 m et ( $H^2 \sqrt{Volume} > 20$ ) <b>ou</b> H> à 2 m et V>50 000 m <sup>3</sup> et habitation à moins de 400 m à l'aval |
| 1.2.1.0 Prélèvement dans un cours d'eau :    | <input type="checkbox"/> entre 2 à 5 % du débit d'étiage ou entre 400 et 1000 m <sup>3</sup> /h  |
|  | <input type="checkbox"/> > à 5% du débit d'étiage ou >1000m <sup>3</sup> /h  |

Renseignements complémentaires et observations du déclarant :

### Documents à joindre au formulaire

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| <b>Un justificatif de propriété</b> .....   | <input type="checkbox"/> |
| <b>Un plan de localisation (plan au 1/25 000, plan cadastral...)</b> .....  | <input type="checkbox"/> |
| <b>Un justificatif d'antériorité attestant de l'existence effective du plan d'eau avant le 29 mars 1993 (carte ancienne, attestation du notaire, relevé MSA, attestation du maire ou attestation sur l'honneur ...)</b> ..... | <input type="checkbox"/> |
| <b>Un ou des schémas de principe et tout autre document aidant à la compréhension du fonctionnement du plan d'eau et de ses vidanges</b> .....  | <input type="checkbox"/> |

Le déclarant soussigné certifie sincères et véritables les informations mentionnées sur le présent document,

Nom et prénom du déclarant :

Qualité (propriétaire, exploitant, responsable de l'activité) :

Fait le à

Signature